

## Le rapport annuel du Défenseur des droits

Actualité législative publié le 18/03/2019, vu 1199 fois, Auteur : Me Erika THIEL

Le rapport a été publié le 12/03 dernier.

Le rapport a été publié le 12/03 dernier.

Il relève notamment que « Près de 90 % des demandes présentées aux 501 délégués présents dans 874 points d'accueil en métropole et outre-mer soulevaient une difficulté dans la relation des usagères et usagers avec les services publics. », faisant le lien avec un précédent rapport au sujet de la dématérialisation des procédures administratives.

Il constate également la persistance des discriminations, le nombre de dossiers ayant augmenté de 4,2%, le handicap restant la première cause.

Le nombre de dossiers concernant les enfants a également augmenté de 2,4%. En matière déontologie de la sécurité, le nombre de demandes a augmenté de 23,8%, les 2 premières raisons de saisine étant les violences (29,1%) et refus de plainte (19,3%).

A l'issue de ce bilan, ses recommandations sont les suivantes :

- garantir une présence humaine dans les relations des services publics avec leurs usagers ;
- Assurer l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, de précarité ou d'éloignement ;
- retrouver l'esprit d'hospitalité et de solidarité qui est la substance même de la République française.

>>> THIEL-AVOCAT.FR